



Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires

Axes de recherche

1. Genre, maintien de la paix et opérations humanitaires
 2. Économie des interventions internationales
 3. Populations locales, évolution des missions de paix et opérations humanitaires
 4. Urgence, relèvement et reconstruction
 5. États fragiles – Projet de recherche inter-observatoires
-

1. GENRE ET MAINTIEN DE LA PAIX

L'axe de recherche interdisciplinaire « Genre, maintien de la paix et opérations humanitaires » s'adresse à une équipe incluant académiques et professionnels (de terrain) ayant pour mission de développer et diffuser la recherche sur les différentes thématiques gravitant autour du *genre*, des opérations de paix contemporaines et de l'action humanitaire. Il s'agit à la fois de mener une réflexion sur le genre en tant que politique officielle des Nations unies en matière d'opérations de paix et d'action humanitaire, mais aussi réfléchir sur l'approche de genre intégrée comme outil d'analyse permettant de faire la lumière sur des aspects généralement occultés par la recherche. Les sujets traités sont nombreux et variés, ils peuvent toucher les facteurs limitant la pleine et entière participation des femmes à la prise de décisions dans tous les domaines liés à la paix et la sécurité, les positions du Conseil de sécurité et des ses membres sur les questions de femmes, paix et sécurité, le suivi de la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, les cas d'exploitation et d'abus sexuels commis par le personnel onusien, l'éclosion des industries du sexe, le trafic d'humains ainsi que la prévalence du VIH/sida parmi les populations qui accueillent les missions de paix et les opérations humanitaires. Enfin, l'objectif de cet axe de recherche est également de réunir des chercheurs provenant de divers secteurs (économie, sciences sociales, milieux socioprofessionnels,) dans le but de contribuer au débat entourant le genre et les missions de paix contemporaines et l'action humanitaire.

Thématiques spécifiques de recherche

1. Évolution du discours et des pratiques des Nations unies et de ses États membres concernant les femmes, la paix et la sécurité ;
2. Discours Nord/Sud sur la sexospécificité dans les opérations de paix et l'action humanitaire ;
3. Impacts sociaux et économiques des missions de paix et de l'action humanitaire sur les rapports de genre (et vice versa) ;

4. Militarisation des missions de paix/action humanitaire et les rapports de genre ;
5. Violence basée sur le genre et les missions de paix /action humanitaire ;
6. Rapports entre genre et interculturalité dans les activités de résolution de conflit ;
7. *Monitoring* du gouvernement canadien sur la mise en œuvre de son plan d'action portant sur les femmes, la paix et la sécurité

Équipe de recherche

- Dr. Nicolas Lemay-Hébert, directeur de l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques ; Professeur invité, École des sciences de la gestion (ESG), UQAM ;
- Mélanie Coutu, chercheure associée, Observatoire sur les missions de paix, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques ; Candidate à la maîtrise en Science politique, avec concentration en Relations internationales, politique étrangère, coopération et développement, UQAM ;
- Joan Deas, chercheure associée, Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques ; Maîtrise en Organisation internationale, ONG, OIG, Sciences Po Grenoble ;
- Sophie Toupin, membre associée, Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques ;
- Farah Zahra, chercheure en résidence, Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques.

2. ÉCONOMIE DES INTERVENTIONS INTERNATIONALES

L'axe de recherche « Économie des interventions internationales » propose de réunir des chercheurs-es de plusieurs disciplines (économie, sciences politiques, anthropologie et sociologie) autour de la thématique des effets des interventions internationales sur les sociétés locales. Les interventions internationales, qu'elles prennent la forme de missions de paix de l'ONU ou d'une organisation régionale (Union africaine, Union européenne, OTAN) ou la forme d'une intervention humanitaire suite à une catastrophe humaine ou naturelle, impliquent généralement une présence étrangère importante sur le théâtre d'opération. L'importance de telles interventions n'est pas à dénigrer. Dans bien des cas, les interventions internationales permettent de sauver de nombreuses vies tout en évitant le déclenchement ou la poursuite de crises internes majeures, qui pourraient enfoncer les territoires plus profondément un cycle de délitement des institutions étatiques. S'il existe un consensus sur l'importance d'agir, les méthodes d'action sont elles contestées et font l'objet d'intenses débats, que ce soit dans les instances de décision ou dans les cercles universitaires. L'axe de recherche « Économie des interventions internationales » entend s'inscrire dans ce débat en mettant en lumière certains effets négligés de la présence étrangère sur la société locale. Il s'agit de comprendre l'ensemble des effets des interventions internationales sur les sociétés locales par une étude des « externalités » liées à cette présence. Ainsi, les chercheurs-es de cet axe proposent de définir un agenda de recherche dans le but de

cerner les « effets imprévus » (*Unintended Consequences*)¹ d'une présence internationale sur le tissu social et économique local, notamment en joignant approche quantitative et connaissance précise des milieux locaux. À ce titre, le groupe souhaite bâtir sur les travaux pionniers de Aoi, de Coning et Thakur, tout en s'inspirant des débats récents traitant des difficultés liées à la promotion d'une paix libérale (*liberal peace*).² L'objectif principal est donc de construire des ponts interdisciplinaires dans le but de cerner l'ensemble des implications des interventions internationales.

Thématiques spécifiques de recherche

1. Externalités positives et négatives des interventions internationales ;
2. Liens entre approches quantitative et qualitative de la recherche ;
3. Missions de paix et perception locale ;
4. Opérations humanitaires et ses effets ;
5. Logiques sociales et économiques suite aux interventions internationales ;
6. Approches critiques en relations internationales.

Équipe de recherche

- Dr. Nicolas Lemay-Hébert, directeur de l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques; Professeur invité, École des sciences de la gestion (ESG), UQAM ;
- Dr. Stéphane Pallage, directeur du département d'économie, École des sciences de la gestion (ESG), UQAM ;
- Dr. Max Blouin, professeur, département d'économie, École des sciences de la gestion (ESG), UQAM ;
- Dr. Mariella Pandolfi, professeure, département d'anthropologie, Université de Montréal ;
- Dr. Rex Brynen, professeur, département de science politique, Université McGill.

3. POPULATIONS LOCALES, EVOLUTION DES MISSIONS DE PAIX ET OPERATIONS HUMANITAIRES

L'axe de recherche « Populations locales, évolution des missions de paix et opérations humanitaires » s'adresse tant à des individus provenant du milieu académique que du milieu professionnel, politique ou de terrain. Cet axe s'intéresse aux questions plus larges du lien entre les populations locales et les différents types de missions de paix et d'opérations humanitaires. Plusieurs questions seront abordées telles que la légitimité perçue des diverses opérations de paix et humanitaires, la problématique de l'intégration et de la coordination des efforts sur le terrain ainsi que les effets de la militarisation des missions de paix et des opérations humanitaires sur la population locale. Comment les missions de paix et les opérations humanitaires ont-elles évolué?

¹ Chiyuki Aoi, Cedric de Coning et Ramesh Thakur (dir.) *Unintended Consequences of Peacekeeping Operations*. Tokyo : United Nations University Press., 2007.

² Voir entre autres : Edward Newman, Roland Paris et Oliver Richmond (dir.) *New Perspectives on Liberal Peacebuilding*. Tokyo : United Nations University Press, 2009; Mariella Pandolfi, *Contemporary States of Emergency : the Politics of Military and Humanitarian Interventions*. New York : Zone Books, 2010; Oliver Richmond (dir.) *Peacebuilding : Critical Developments and Approaches*. Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2010.

La typologie entre le maintien de la paix (*peacekeeping*), le rétablissement de la paix (*peacemaking*), l'imposition de la paix (*peace enforcement*) et la consolidation de la paix (*peacebuilding*) tient-elle toujours? Quelles sont les perceptions locales des diverses activités liées aux opérations de paix et aux opérations humanitaires? Que faire pour augmenter la légitimité de ces « opérations » auprès des populations locales? Comment augmenter l'« efficacité » des opérations de paix et opérations humanitaires sur le « terrain »? Quels sont les enjeux éthiques et les fondements normatifs sur lesquels se fondent de telles opérations?

L'objectif de cet axe de recherche est de réunir chercheurs-es et praticiens-es issus-es de divers domaines, afin de combler l'écart qui perdure entre le milieu académique et professionnel, entre la théorie et la pratique. Les approches adoptées par cet axe de recherche sont donc multiples, allant d'approches *mainstream* à des approches critiques.

Thématiques spécifiques de recherche

1. Perceptions locales des opérations de paix et humanitaires ;
2. « Nouveaux » acteurs et « nouveaux » modes d'intervention ;
3. Rapports de pouvoir entre populations locales et personnel des missions de paix et opérations humanitaires ;
4. Appropriation locale des missions de paix et opérations humanitaires ;
5. Militarisation des missions de paix et des opérations humanitaires et les répercussions sur les populations locales ;
6. Problèmes de coordination et d'« efficacité » sur le « terrain » ;
7. Questions éthiques, fondements normatifs et légitimité des « opérations » ;
8. Débats théoriques sur les missions de paix et sur les opérations humanitaires.

Équipe de recherche

- Dr. Nicolas Lemay-Hébert, directeur de l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques; Professeur invité, École des sciences de la gestion (ESG), UQAM ;
- Charles Saliba-Couture, coordonnateur et chercheur en résidence, Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques; Candidat à la maîtrise en Science politique, avec concentration en Relations internationales, politique étrangère, coopération et développement, UQAM.

4. URGENCE, RELÈVEMENT ET RECONSTRUCTION

La création de l'axe de recherche « Urgence, relèvement et reconstruction » répond à un besoin de développer le secteur de la recherche sur les enjeux humanitaires. En effet, l'importance grandissante des opérations humanitaires lors de conflits et suite à des catastrophes naturelles interpelle le milieu académique qui a longtemps laissé aux ONG et agences internationales le soin de mener des analyses sur les impacts de leurs interventions sur les terrains d'opérations.

Grâce aux séminaires d'été de la Chaire Raoul-Dandurand qui ont débuté il y a maintenant 5 ans, l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires (OMPOH) a progressivement développé une expertise entourant ces questions. Cette volonté de s'intéresser à ces objets d'étude a été couplée d'une prise de conscience d'un manque à combler à cet égard dans le réseau universitaire québécois. Ces séminaires, offerts par M. Yvan Conoir, chercheur à l'Observatoire et expert-conseil d'organisations non gouvernementales œuvrant dans l'humanitaire, ont permis la mise en contexte de certains des enjeux liés aux opérations humanitaires contemporaines. L'intérêt marqué des étudiants-es et des chercheurs-es du monde académique pour ces séminaires, d'abord conçus pour enseigner une expertise pratique sur les opérations contemporaines, a incité la Chaire Raoul-Dandurand à faire des préoccupations humanitaires l'un de ces thèmes de recherche privilégiés. Graduellement, un réseau d'experts-es et de chercheurs-es a été mis sur pied. Par conséquent, l'OMPOH souhaite participer à concrétiser cette tendance par la mise sur pied de l'axe Urgence, relèvement et reconstruction qui permet ainsi de créer un espace de réflexions et de discussions théoriques, voire même éthiques.

En effet, qu'il soit question du tremblement de terre en Haïti, des inondations au Pakistan, du conflit politique et économique en République Démocratique du Congo (RDC), des conflits ethniques rwandais et darfouris ou du Tsunami en Asie du Sud-Est, nous ne pouvons nier la multiplication comme l'ampleur financière et logistique des opérations humanitaires contemporaines. Nous nous trouvons de ce fait devant la nécessité de s'interroger sur les impacts, la pertinence et l'évolution de l'aide humanitaire internationale. À travers l'axe Urgence, relèvement et reconstruction, l'Observatoire saisit l'occasion de soulever des réflexions qui unissent les différents axes de l'OMPOH. Des réflexions notamment en ce qui concerne le rôle des populations locales dans l'urgence humanitaire et les impacts de cette aide sur ces dernières seront abordées. Par l'importance croissante des activités menées par les ONG et agences internationales sur le terrain, la création de nouvelles plates-formes institutionnelles de coordination des organisations humanitaires est une opportunité de nous questionner sur les divers défis des opérations contemporaines et leur impact sur la gouvernance locale. Une attention sera en outre portée sur les enjeux associés à la transition entre les phases d'urgence et de développement. Période clé du relèvement et de la reconstruction, cette transition demeure une étape cruciale de la consolidation du travail effectué par les organisations sur le terrain et de l'appropriation par les acteurs locaux. Finalement, nonobstant le pragmatisme de plusieurs des thèmes abordés, des chercheurs-es de l'axe Urgence, relèvement et reconstruction souhaitent élargir le débat en abordant dans leurs travaux la pertinence des opérations, de l'usage de la force ainsi que certaines considérations éthiques et normatives.

Thématiques spécifiques de recherche

1. Urgence humanitaire et participation locale ;
2. Externalités et impacts des opérations humanitaires sur les populations ;
3. Financement et médiatisation des opérations humanitaires ;
4. Guerres humanitaires ;
5. Coordination et gouvernance locale ;
6. Genre et opérations humanitaires ;
7. Transition de l'urgence à la reconstruction : le relèvement
8. Normativité et opérations humanitaires.

Équipe de recherche

- Dr. Nicolas Lemay-Hébert, directeur de l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques; Professeur invité, École des sciences de la gestion (ESG), UQAM ;
- Yvan Conoir, Coordonnateur de programme, Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR); Chercheur associé, Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques; dirige les Séminaire d'été sur les missions de paix et opérations humanitaires de l'UQAM ;
- Andréanne Martel, Candidate à la maîtrise en Science politique; Chargée de projet de l'axe Urgence, relèvement et reconstruction; Chercheure en résidence, Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques ;
- Roseline Lemire-Cadieux, Doctorante en science politique, UQAM; Chercheure en résidence, Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques ;
- Patrick Robitaille, Membre associé, Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques; Représentant pays au sous-bureau du bureau de Léogâne, en Haïti, pour la Fédération internationale de la Croix-Rouge ;
- François Grünewald, Membre associé, Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques; Directeur général et scientifique du Groupe Urgence Réhabilitation Développement.

5. ÉTATS FRAGILES – PROJET DE RECHERCHE INTER-OBSERVATOIRES

La Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques articule ses activités autour des axes de recherche définis dans chacun de ses quatre observatoires. Afin de diversifier ses activités en capitalisant sur un réseau resserré de chercheurs, la chaire travaille à l'élaboration de différentes thématiques transversales. L'intérêt est de parvenir à un équilibre dans les apports de chaque observatoire dans ces projets de recherche. Le premier de ceux-ci porte sur l'analyse des États et des sociétés dits fragiles, tant dans sa dimension théorique que pratique et régionale. Il se concentre à la fois sur les considérations internes et locales et sur les réponses apportées par les grandes puissances à cet enjeu. Axée sur les études politiques et la géopolitique, cette thématique s'ouvre à d'autres disciplines en sciences humaines et sociales telles que l'histoire, à l'économie et au droit. La thématique des « États fragiles » a vocation à intéresser les chercheurs de tous les observatoires, chacun apportant la perspective propre à son expertise. L'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires (OMPOH) s'intéresse par nature à la question des interventions dans les pays affaiblis. Du point de vue des récepteurs du concept, l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (OMAN) étudie une région qui regroupe de nombreux États « fragiles » ou « faibles ». L'Observatoire sur les États-Unis (OSEU) analyse l'émetteur et praticien du concept en tant que première puissance mondiale intervenant régulièrement à l'étranger. Enfin, l'Observatoire de géopolitique (O.G.) avec ses recherches sur l'Europe et l'Asie, est susceptible d'apporter une perspective renouvelée sur les praticiens européens (comme émetteurs) et asiatiques (comme émetteurs et récepteurs) du concept d'État fragile.

Le projet de recherche inter-observatoires sur les « États fragiles » a pour objectif de développer et diffuser la recherche sur les différents enjeux liés aux États fragiles contemporains, qu'ils soient déchirés par les conflits ou qu'ils tentent de s'en remettre.

Problématique de recherche

Assez récente, la préoccupation pour les « États fragiles » a été exprimée par des grandes puissances et les organisations internationales dans les années 1990, ceux-ci étant considérés comme source d'instabilité et de remise en question de l'ordre mondial. La question a ainsi été posée en termes de développement et de menaces pour la sécurité internationale. Ces États subissent ou accueillent un déploiement d'énergies nombreuses et considérables de la part de pays et organisations internationales partenaires dans l'optique désormais consensuelle de la consolidation, du renforcement ou de la reconstruction de ces États. La complémentarité de la sécurité et du développement est devenue la pierre angulaire des discours promouvant les missions de paix.

Par conséquent, les missions actuelles, multidimensionnelles et relevant de mandats toujours plus élargis, incorporent désormais une expertise composée de professionnels civils. Chargés de dépasser la dimension uniquement militaire des missions de paix, ceux-ci doivent assurer la reconstruction économique et sociale, la (re)création d'institutions respectant l'État de droit et les droits de l'homme. La multiplicité des acteurs impliqués et la nécessaire coordination de leur action ont nécessité l'adoption d'une approche intégrée de la gestion de crise, notamment afin de conjuguer efforts civils et militaires.

Mais quel modèle d'État doit-il ressortir de cette action conjointe davantage que commune ? Comment disséquer l'affrontement de logiques d'interventions d'ordre culturel, tout autant que de motivations dictées par des politiques étrangères qui ne vont pas nécessairement dans la même direction, ni qui ne correspondent forcément aux attentes sur place ? Quel modèle d'État et quel mode de gouvernement et de gouvernance ?

En effet, le rôle de l'État dans le développement des pays du Sud a connu, ces dernières années, un renversement de paradigme. La privatisation à outrance, promue par les institutions financières internationales autour du consensus de Washington, a montré ses limites, et l'État est passé du statut d'obstacle au développement à celui de partenaire indispensable tant dans l'instauration et la préservation d'une paix durable, que dans la lutte contre la pauvreté. Désormais perçu comme le premier chargé de la couverture des services de base destinés à sa population, l'État effectif, structuré et responsable est devenu la clé de voûte d'une harmonie sociale fondée sur la participation et le dialogue politique, dans un cadre juridique stable et accepté par tous.

Or, certains États sont tout particulièrement inquiétants aux yeux de la communauté internationale, qui les qualifie d'États faibles, faillis, en déliquescence, ou encore, selon une terminologie qui semble progressivement s'imposer, d'États fragiles. Les États sont dits fragiles, notamment lorsqu'ils sortent d'un conflit violent, en l'absence de capacité ou de volonté politique de remplir ce rôle clé d'acteur responsable de leur développement. Les politiques de coopération au développement menées par les pays du Nord, et en particulier les pays membres de l'O.C.D.E.

(Organisation de coopération et de développement économiques), ont dès lors cherché à se doter d'instruments politiques spécifiques destinés à résoudre les problèmes posés par la fragilité de l'État. Ces instruments sont regroupés sous l'appellation générique de *state building*, traduite aléatoirement en français, au gré des acteurs qui la mobilisent, par consolidation, renforcement ou encore la reconstruction de l'État.

Si l'on parle de la faillite ou de la déliquescence de l'État depuis plusieurs années déjà, l'idée de la fragilité d'un État est, quant à elle, relativement récente dans le discours international. Elle semble prendre sa place en matière d'aide publique au développement (A.P.D.) à partir de 2005, année où elle apparaît dans les documents de planification stratégique de divers acteurs étatiques (Royaume-Uni, États-Unis, etc.) et multilatéraux (Comité d'aide au développement de l'OCDE, Banque mondiale), pour se généraliser progressivement, notamment au sein de l'Union européenne (U.E.). Parler de la fragilité de l'État plutôt que de son échec ou de sa faillite (*failure*), ne relève pas uniquement du cosmétique ou d'une hypothétique culture du néologisme propre aux organisations internationales. Le concept suggère qu'une intervention est nécessaire, sans attendre le stade ultime de la faillite ou de l'effondrement. Elle peut même l'être de façon proactive, en particulier pour éviter qu'un État en sortie de conflit ne connaisse à terme une nouvelle situation conflictuelle.

Les États fragiles qui sortent de conflits se caractérisent essentiellement par le fait qu'ils font face à des enjeux spécifiques centrés sur la consolidation de la paix et de la gouvernance, ainsi qu'à des difficultés particulières liées à leur faible capacité institutionnelle, à un contexte sécuritaire précaire, à des ressources économiques et des infrastructures insuffisantes et/ou inadaptées, à une légitimité populaire à reconstruire et à une destruction du tissu sociétal, et à des tensions identitaires. Dans le cadre de la thématique générale proposée, une série de questions clés peuvent dès lors être soulevées : qu'est-ce qu'être gouverné dans un État fragile ? Comment, dans un tel contexte de fragilité, particulièrement dans les situations post-conflit, sont organisées les stratégies de coopération ? Quels sont les rôles, souhaités et réels, des différents acteurs et comment les besoins et les demandes des gouvernés sont-ils mobilisés et traités dans la sphère publique ? Les contradictions nombreuses qui traversent les interventions internationales en matière de *state building* s'expriment dans toute une série de problématiques qui irriguent les trois axes de recherche proposés.

Le cas de l'Afghanistan apparaît comme un terrain propice à l'analyse de l'évolution récente de cette thématique. Depuis une dizaine d'années, à la suite du 11-Septembre, les États-Unis et l'OTAN occupent le pays et tentent de rétablir un régime légitime, si possible favorable aux intérêts américains. Cette guerre a précipité les questionnements sur la nature même de l'État (quelles en sont les composantes et dimensions qui doivent – ou non – faire l'objet de la consolidation ?), son rôle (du monopole de la violence légitime à la couverture de services de base fournis à la population), ou encore sa légitimité (face à sa population et face aux bailleurs de fonds et à leurs exigences). La guérilla mise en œuvre par les talibans a poussé la coalition à inclure dans sa stratégie une dimension politique aussi bien que militaire, afin de « gagner les cœurs et les esprits ». Assurer le renforcement de la sécurité et de la prospérité du pays est devenu un objectif central de la doctrine de la coalition. Cette stratégie porte cependant en elle plusieurs ambiguïtés fondamentales. Sur le plan théorique, les liens entre sécurité et développement souvent affirmés mais rarement démontrés masquent l'ambiguïté de la justification

morale de l'intervention. Sur le plan pratique, la coordination civilo-militaire propulsée au rang de vertu cardinale masque l'ambiguïté de la position des divers acteurs sur la direction que devrait prendre l'intervention. Sur le plan militaire, la victoire de la doctrine de contre-insurrection masque l'ambiguïté frappant sa prétendue supériorité théorique et son efficacité pratique.

Axes de recherche

Le projet repose sur trois axes de recherche ayant vocation à explorer les enjeux-clés du concept d'« État fragile », en commençant par l'étude du cas de l'Afghanistan. L'objectif est de nourrir les débats théoriques, tout en produisant des connaissances concrètes sur le sujet. Ces trois axes permettront d'accueillir et de structurer les travaux des chercheurs de la Chaire.

a) Les liens entre sécurité, développement et États fragiles

Face à la prolifération des conflits intra-étatiques, qui voit une implication croissante des acteurs humanitaires et de développement dans des situations d'instabilité, plusieurs acteurs internationaux ont été poussés à adopter une définition plus large de la notion de sécurité. Ils ont reconnu qu'il n'y a pas de développement possible en l'absence de conditions favorables à la paix et à la stabilité. L'évolution historique de cette réflexion politique sur le lien entre sécurité, développement et États fragiles a notamment donné naissance au concept de « sécurité humaine ».

Ce lien est de plus en plus fréquemment évoqué dans le discours de nombreux acteurs du développement et de la sécurité ainsi que chez plusieurs universitaires. Une des idées avancées consiste à affirmer que les États fragiles sont le résultat, non pas de l'insécurité *ou* du sous-développement, mais qu'ils sont plutôt les conséquences de problématiques relevant des domaines de la sécurité *et* du développement. Une autre idée avancée est de percevoir les États fragiles, non pas comme le *produit* du lien sécurité et développement, mais comme étant *source* d'insécurité et de sous-développement. En d'autres termes, plusieurs chercheurs tentent d'expliquer la *nature* (corrélation, causalité, etc.) et la *direction* (le débat de la poule et de l'œuf) des liens entre sécurité, développement et États fragiles. Bien que ce débat soit essentiel, il s'avère également nécessaire d'élargir le débat et de dépasser ces questionnements qui sont propres au domaine des praticiens et des politiciens. L'objectif de cet axe de travail est donc double : d'un côté, approfondir les connaissances des liens entre ces trois problématiques (approches *mainstream*), et de l'autre, apporter un regard critique quant aux discours, aux lacunes théoriques et aux intérêts qui sont servis via les pratiques et discours des liens prétendument évidents entre sécurité, développement et États fragiles (approches critiques).

b) Approche intégrée civilo-militaire

La mise en place de politiques internationales visant à répondre aux causes et conséquences des États fragiles ne saurait être comprise sans une analyse approfondie de ses effets sur le milieu dans lequel elles s'implantent. D'une part, les sources de la fragilité étatique tiennent souvent au contexte régional et sont difficilement confinées aux frontières nationales du pays en question. D'autre part, les politiques internationales visant à faire face au phénomène d'État fragile ont

souvent elles-mêmes des répercussions régionales, répercussions qu'il apparaît nécessaire d'analyser en détail.

Les expériences récentes des organisations internationales et des gouvernements nationaux dans les situations de conflit et de post-conflit ont mené à l'élaboration de doctrine visant à coordonner les efforts civilo-militaires dans les États fragiles. La reconstruction de ces États nécessite que plusieurs besoins soient comblés simultanément, dont la sécurité et la stabilité, la bonne gouvernance et le développement. La complexité de l'environnement opérationnel et le désir d'obtenir des résultats durables qui enrayerent les causes profondes des conflits nécessitent la collaboration des départements et agences gouvernementales, ralliant les efforts de sphères traditionnellement indépendants de la diplomatie, du développement et de la défense (les 3D). Force est de constater que la collaboration nécessaire à l'efficacité de l'approche intégrée pourrait bien être minée par la diversité des départements et agences impliqués, compte tenu des cultures organisationnelles propres à chaque organisation et certaines ayant indubitablement des objectifs divergents. Pour réussir ce processus de réforme, les ministères impliqués devront modifier considérablement leurs façons de formuler et d'appliquer leurs politiques en adoptant des méthodes pour accroître la confiance et les facteurs de cohésion entre les partenaires gouvernementaux. Cet axe de travail a pour objectif d'amener une meilleure compréhension des approches intégrées et comment elles sont pratiquées dans l'environnement international contemporain.

c) Apports et limites de la doctrine et de la pratique de la contre-insurrection

Dans un contexte post-Guerre froide, l'analyse des États et sociétés fragiles s'est imposée dans les politiques étrangères et de défense des grandes puissances. Que ce soit en matière de réflexion sur la gouvernance, les missions de paix ou la reconstruction/stabilisation, ou même d'interventions militaires, plusieurs États s'interrogent sur les stratégies à adopter pour répondre aux problèmes sécuritaires posés par ces États fragilisés. La formulation de ces politiques a des incidences directes non seulement sur l'action internationale, mais également sur la réception locale de ces politiques.

Parmi les réponses qui se sont imposées dans les conflits récents, la doctrine de contre-insurrection est la plus aboutie. Elle est le résultat d'une réflexion stratégique contingente mais également l'aboutissement de l'évolution structurelle des armées occidentales vers la professionnalisation, la projection des forces et les actions civilo-militaires. La défense des intérêts fondamentaux passe désormais par la pacification des régions déchirées par des conflits de plus en plus souvent irréguliers. Sécurisation des approvisionnements de matières premières, protection d'un régime ami, lutte contre des éléments perturbateurs depuis l'extérieur sont les principales raisons qui justifient le déploiement des armées occidentales à l'étranger. Mais au cours de ces missions, elles se heurtent de plus en plus à des forces irrégulières contre lesquelles les doctrines traditionnelles sont peu efficaces. En 1990-1993, puis en 2004-2006, la doctrine américaine a tenté d'adapter conceptuellement les forces armées à ce nouveau type de conflit, baptisé de façon équivoque « insurrection ». Pourtant, l'extrême complexité et la forte probabilité d'échec de la « contre-insurrection » soulève des interrogations sur la manière dont elle est appliquée, à tel point que son abandon est déjà préconisé par certains. L'objectif de cet

axe de recherche est d'interroger la pertinence pratique (peut-on améliorer l'application de cette doctrine ?) et théorique (peut-on l'abandonner ?).

Équipe de recherche

- Nicolas Lemay-Hébert, directeur de l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la Chaire Raoul-Dandurand, professeur invité à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.
- Vincent Romani, directeur de l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand, professeur au département de sciences politiques de l'UQAM.
- Frédérick Gagnon, directeur de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand, professeur au département de science politique de l'UQAM.
- Julien Tourreille, co-directeur de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand, doctorant en science politique.
- Pierre-Alain Clément, chercheur en résidence à l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand, candidat au doctorat en science politique.
- Julien Saada, co-directeur et coordonnateur de l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand, candidat au doctorat en science politique.
- Caroline Leprince, chercheuse en résidence à l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la Chaire Raoul-Dandurand, candidate à la maîtrise en science politique.
- Charles Saliba-Couture, coordonnateur et chercheur en résidence à l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la Chaire Raoul-Dandurand, candidat à la maîtrise en science politique.
- Roseline Lemire-Cadieux, chercheuse en résidence à l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la Chaire Raoul-Dandurand, candidate au doctorat en science politique.



Chaire Raoul-Dandurand
en études stratégiques et diplomatiques
Raoul Dandurand Chair
of Strategic and Diplomatic Studies